

COMPTE RENDU DE LA REUNION

- RESEAU AUTISME PSYCHOLOGUES DU BAS-RHIN -

Du 28 janvier 2014 à Harthouse

Après un tour de table de présentation, J.D. Volet, psychologue à la résidence de la Grossmatt et au FAM de Duttlenheim puis Valérie Pinget du CRA nous proposent une présentation sur le thème : Choix et place du professionnel dans les Institutions-cohabitation pluridisciplinaire-effet de la pluridisciplinarité.

La composition des équipes dans les structures médico-sociales découle directement de leur histoire. En ce qui concerne les Foyers d'Accueil Médicalisés appelés au départ FDT (foyer à double tarification) le financement était double, pour la partie hébergement à la fois porté par le Conseil Général et la CPAM. De fait, au FAM de Duttlenheim, les équipes se sont constituées essentiellement d'aides-soignantes et d'aides médico- psychologiques.

L'histoire de la formation d'AMP / 1960 : Au départ les aides médico-psychologiques étaient des aides maternelles avant qu'il y ait des remaniements et que ce métier soit reconnu par un diplôme d'état. Leur rôle était le maternage en fonction du niveau de développement des personnes, à partir d'un niveau de développement supérieur à 3-4 ans le relais était pris par les éducateurs, instituteurs et moniteurs d'atelier. Ces professions ont donc été pensées en fonction du niveau de déficience, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Au FAM de Duttlenheim, l'équipe d'accompagnement est composée essentiellement d'aides soignantes, d'aides médico-psychologiques et d'une éducatrice spécialisée coordinatrice pour deux équipes. Les AMP et les AS sont polyvalentes et complémentaires. En effet, tous les professionnels sans distinction se chargent de l'accompagnement au quotidien et de la mise en œuvre des activités.

A la résidence de la Grossmatt, l'équipe est composée des mêmes professionnels, 18 AMP, 18 AS et deux professionnels faisant fonction.

Pluridisciplinarité et cohabitation :

Au quotidien, l'identité professionnelle n'est pas si marquée. Par contre, en cas de prise en charge somatique les aides-soignantes sont sollicitées. Les activités sont proposées par une équipe d'animateurs.

Quelle place pour le psychologue ? Qui n'est ni un personnel médical ni paramédical ni éducatif.

Comment mesurer l'impact de la pluridisciplinarité sur la personne accueillie ?

De manière générale, les équipes sont fréquemment nommées équipe « éducative » ou encore équipe « accompagnante » ou « encadrante » qu'importe leur composition. Comment la personne accueillie perçoit-elle les différences ?

La pluridisciplinarité dans le milieu sanitaire est liée à la nomenclature des actes médicaux. En effet, certaines tâches peuvent être déléguées au personnel paramédical. En revanche, les psychologues ne sont pas des paramédicaux et leurs interventions ne relèvent pas de cette nomenclature. Au départ, à l'hôpital, les équipes étaient composées de médecins et de gardiens qui sont devenus plus tard des infirmiers. Les équipes se sont étoffées par l'extérieur par l'arrivée des ASH puis des aides soignants. Dans les unités, les infirmiers et les éducateurs sont très peu différenciés dans leur tâche du quotidien. Les différents métiers sont listés dans le répertoire métier de la fonction publique hospitalière (fiche métier). Les tâches décrites peuvent être communes à plusieurs métiers et finalement cela semble favoriser les changements et l'enrichissement.

La prochaine rencontre du « Réseau Psychologues » aura lieu le :

Mardi 15 avril 2014 à 14 h 15
Centre de Harthouse
Salle Matisse
Allée des Peintres
67504 HAGUENAU CEDEX

Ordre du jour :

Que peut apporter le psychologue dans la pluridisciplinarité ?
« Chacun s'enrichit au contact de l'autre »

Présentation clinique par Muriel Stech, psychologue au CRA.